

<i>OBJET :</i>	Compte rendu du Comité de pilotage de l'Observatoire Régional de l'Énergie de Midi-Pyrénées				
<i>Date :</i>	Vendredi 14 novembre 2014 – de 14h00 à 17h30				
<i>Lieu :</i>	ARPE, Maison de l'Environnement				
<i>Rédigé par</i>	Dolores LAPORTE	<i>Le :</i>	18 nov 2014	<i>Version :</i>	1
				<i>Nb de pages</i>	3
<i>Organisateur</i>	OREMIP				
<i>Présents</i>	Cf feuille de présence				
<i>Destinataires</i>	Ensemble des membres du comité de pilotage de l'OREMIP				
<i>Ordre du jour :</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Actualités (Région Midi-Pyrénées – DREAL – ADEME - ARPE) -Climagri - diagnostic énergie-gaz à effet de serre agricoles de Midi-Pyrénées : présentation de la démarche (Chambre d'agriculture) -Bilans régionaux de consommations, de productions énergétiques et d'émissions de CO2 (OREMIP) -Production d'électricité renouvelable au regard des objectifs du SRCAE (RTE) -MIPYgéO : le portail géographique de l'Etat en Midi-Pyrénées (DREAL) 				

Ouverture par Madame Françoise DEDIEU-CASTIES, Présidente de l'OREMIP

Tour de table de présentation

Rappel de l'ordre du jour

Actualité des partenaires

Sylvie DUFOUR (DREAL)

- Loi sur la Transition énergétique
- Contrat de Plan Etat-Région 2014 – 2020
- Appel à projets TEPOS : court jusqu'à fin novembre
- Suivi du SRCAE
- Bilan des émissions de GES des grandes collectivités (+ de 20 000 h) : présentation le 5 décembre

Stéphane LEROY-THERVILLE (Conseil Régional)

- **Journées nationales Biogaz** : 19 – 20 & 21 novembre au Conseil Régional
 - 19/11 : journée technique
 - 20/11 : journée « développement économique et transferts de technologies »
 - 21/11 : visite de 4 unités

A ce jour, plus de 300 inscrits à chaque journée.

Remerciements aux différents partenaires associés à l'organisation de ces journées.

- **Comité Grenelle** : 25 novembre au Conseil Régional. A l'ordre du jour, les différents schémas directeurs (SRCAE, SRCE), le Plan Santé Environnement (PSE) et un point d'étape sur l'Agenda 21 régional.
- **Efficacité énergétique des bâtiments** : Le soutien à la rénovation énergétique de l'habitat se poursuit. En 2014 entre 5 000 et 5 500 éco-chèques ont été octroyés (soit 9 300 depuis 2012). Ils représentent une forte dynamique pour les métiers du bâtiment et pour la rénovation énergétique du logement social, avec l'appui des fonds européens.
- **Développement des Enr** : avec en priorité le développement du biogaz et de la chaleur renouvelable.
- **La Politique Forêt – Bois- Carbone** à l'horizon 2020, qui comprend un accompagnement de toute la filière (forestiers, transformateurs, etc) avec l'appui du FEADER, est pratiquement finalisée.

Eric GOUARDES décline l'actualité de l'ADEME autour du programme d'actions 2015.

- **La rénovation énergétique des bâtiments** (principalement l'habitat avec le soutien de l'Etat et de la Région).
- **Les ENR** : en particulier le soutien à la chaleur renouvelable, à travers le fonds « Chaleur ».
- **L'économie circulaire** : optimisation de la ressource et de l'énergie, revalorisation, réutilisation (économie de la fonctionnalité).
- Rappel des **4 appels à projets** lancés au niveau national :
 - 1 : *Plateformes locales de la rénovation énergétique* : 4 candidatures ont été retenues (Sicoval, Pays Sud Toulousain, Pays Albigeois et Bastide, Pays Midi-Quercy)
 - 2 : *Territoires à Energie Positive*
 - 3 : *0 déchet 0 gaspillage* : 7 ou 8 candidatures émanent de Midi-Pyrénées
 - 4 : *1 500 méthanisateurs* en France à l'horizon 2020

CLIMAGRI : Diagnostic énergie-GES agricoles de Midi Pyrénées.

Démarche nationale développée par l'ADEME en collaboration avec SOLAGRO

Présentation par M. André CASCAILH, de la Chambre Régionale d'Agriculture

Les données chiffrées présentées dans le diaporama sont provisoires en attente de confirmation.

Cf PwP

L'exposé amène quelques remarques:

M. Tapiero indique que le stockage de carbone ne doit pas faire l'objet de double compte (0 émissions de CO2 lors de la combustion du bois sous hypothèse de replantation – CO2 stocker par l'accroissement de la forêt)

Bilans énergétiques / GES / production Enr en Midi-Pyrénées

Présentation des données de consommation énergétique et d'émissions de GES (données 2012) et bilan des énergies renouvelables (données 2013) par Bénédicte RIEY, animatrice de l'OREMIP.

Cf PwP

L'exposé amène quelques remarques:

Qu'est ce qui explique la baisse de la consommation dans le résidentiel ?

B.RIEY : Plusieurs facteurs: ce sont des nouveaux logements qui répondent à des normes renforcées, la réalisation de travaux de rénovation, l'incitation du prix.

FDC évoque également l'évolution des comportements.

Le changement climatique est également à considérer.

Mme CHARRU (Solagro/CLER) suggère de prendre en compte l'activité économique (tertiaire + industrie) ainsi que la correction climatique.

B.RIEY propose de découpler tertiaire et industrie. Concernant l'agriculture, les données GES de CLIMAGRI (qui intègrent les pratiques culturales) seront intégrées aux données OREMIP (basées sur des ratios nationaux).

Production d'électricité renouvelable au regard des objectifs du SRCAE

Présentation par M. Daniel MERLET (RTE)

Cf PwP

Rappelle que le schéma décennal de développement du réseau de transport est mis en consultation sur le site RTE. Ce schéma répertorie les principaux projets d'investissement à 10 ans ainsi que l'ensemble de ceux dont la mise en service est prévue dans les trois ans à venir.

Dans le cadre du mix électrique régional, fait part d'une spécificité de Midi Pyrénées : la production hydraulique reste la source d'énergie renouvelable la plus importante de la région et les stations de pompage de Midi-Pyrénées ont produit en 2013 autant que l'éolien et le photovoltaïque réunis.

Rendements éolien 2013	Rendements photovoltaïque 2013
Moyenne nationale : 23 % Minimum : Bourgogne : 19 %. Maximum : Languedoc-Roussillon : 31 % Midi-Pyrénées : 26 %	Moyenne nationale : 13 % Minimum : Ile de France : 10 % Maximum : PACA : 16 % Midi-Pyrénées : 13 %

F. Torinesi (UFC-Que Choisir Midi-Pyrénées) remarque que de nombreux consommateurs Ariègeois et Commingeois rencontrent des problèmes d'installation et de fonctionnement dans le photovoltaïques.

Il est indiqué par la DREAL qu'un courrier du préfet de Région sera prochainement adressé au Président Malvy au sujet du S3REN. Un document présentant les enseignements tirés de la première application du schéma sera joint.

FDC demande quelle est l'adéquation entre les futurs TEPOS et le calendrier des investissements de raccordement ?

E GOUARDES rappelle que le diagnostic des futurs TEPOS doit intégrer leur potentiel en ENR.

DREAL : Ont mis en place un outil de suivi des TEPOS.

S. DUFOUR : Peut-on mettre le lien de cet outil sur le site de l'OREMIP ?

Les capacités d'accueil des EnR par poste électrique sont consultables sur le site: <http://www.capareseau.fr/>.

MIPYGéo : le portail géographique de l'Etat en Midi-Pyrénées

Présentation de l'outil par M. Romain PROVOST (DREAL)

Cf PwP

<http://www.mipygeo.fr/accueil>

Faute de temps, la présentation est très rapide.

FDC propose de reprendre la présentation de cet outil lors du prochain Comité de pilotage.

La séance est levée à 17 h 30